

Bilan des pratiques pédagogiques

Année 2019-20

Nous venons de vivre une année scolaire exceptionnelle.

Jamais auparavant, les professeurs n'avaient été confrontés à une situation telle que les classes se vident, que les établissements ferment et que les élèves s'éparpillent chacun chez eux avec comme seul espace d'échange possible une liaison internet parfois bien aléatoire, ceci au risque de voir disparaître le lien social indispensable que doit tisser l'école pour tous.

De cette expérience inédite, nous en tirons déjà des conclusions constructives quant à nos pratiques, de nouvelles perspectives que nous ne soupçonnions pas s'étant révélées spontanément. Ainsi, nous nous autorisons maintenant ce que nous n'osions pas explorer auparavant.

La période de confinement a également mis en lumière de belles réussites individuelles et collectives, un sentiment profond de solidarité et d'entraide et une prise de responsabilité à tous les étages qu'il faudra valoriser, mais elle a parallèlement dévoilé au grand jour les failles pédagogiques que nous devons maintenant prendre en compte.

Que dire de la place du numérique et de son adaptabilité aux préoccupations pédagogiques de chaque instant ! Sur ce plan également, un retour d'expérience tant technique que pratique permettra d'orienter les politiques de développement dans ce domaine et de promouvoir un usage respectueux du cadre légal, environnemental et citoyen au bénéfice de tous les élèves. Une chose est sûre : tout le monde a nettement progressé en matières de compétences dans ce domaine !

Le bilan de cette année scolaire, élaboré à partir d'une enquête en ligne sur les conditions d'enseignement vécues, se centrera donc uniquement sur les mises en situation pendant le confinement et la période transitoire de reprise. Il engage chaque professeur à faire le point sur ses pratiques et à s'enrichir de cette expérience inédite pour apporter à ses élèves un enseignement s'alliant avec fluidité à la construction d'un nouveau cadre de vie commun, ceci sans faire table rase du passé.

73% des professeurs de l'académie ont répondu à l'enquête en ligne d'où sont issues ces données.

Espace à l'usage des élèves
<p>Concernant la reprise après le confinement, plus de la moitié des professeurs ont fait cours dans la salle banalisée occupée par chaque classe. Les autres professeurs sont restés en distanciel.</p> <p>Commentaires :</p> <p>C'est bien souvent quand un élément nous fait brusquement défaut que nous nous rendons compte de son utilité.</p> <p>Je pense que vous aurez tous grand plaisir à retrouver votre salle de musique à la rentrée !</p> <p>Profitez de cet évènement pour la réaménager en imaginant son volume au regard des activités que vous proposez aux élèves. Ce sont eux qui doivent l'occuper, encore plus si des conditions sanitaires particulières restent en vigueur. Votre positionnement professionnel prend tout son sens également au cœur de cet espace et non pas à l'écart.</p>

P1 : Maitriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Peu de séquences de cours construites en période de confinement, les professeurs privilégiant des activités indépendantes de découverte ou de révision.

Commentaire :

La notion de problématique, confrontée aux nouvelles conditions d'enseignement, a volé logiquement en éclat, les contenus étant adaptés au départ à des mises en situation en présentiel.

Lors de la préparation des futures séquences, il est maintenant acquis que les mises en situation doivent être anticipées et que la notion de travail mené collectivement ou individuellement influe sur la nature même d'une problématique.

Cela permet de révéler la méthodologie d'élaboration de séquences la plus adaptée : la prise en compte préalable des objectifs de formation, des supports et des activités qui alimenteront une séquence, ceci avant la définition précise de la problématique.

P2 : utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale.

Document trace pour les élèves

Les professeurs ont utilisé massivement l'ENT ou Padlet, contraints par les conditions exceptionnelles d'exercice de leur métier.

Les élèves ont plus écrit que d'habitude, de façon individuelle et sur clavier d'ordinateur. De nouvelles perspectives de maniement de l'écrit se sont ainsi développées.

Commentaire :

Une satisfaction personnelle : le COVID aura fait disparaître les « textes à trous ».

Plus sérieusement, si une nouvelle pratique de l'écrit peut s'installer par le biais du distanciel, notamment par la réalisation de synthèse élaborée de façon commune, l'occasion est offerte à tous de repenser l'utilité de l'écrit en présentiel et sa mise en œuvre.

(Extrait du bilan 2018-19) :

Ecrire une synthèse, pour les élèves, c'est rassembler ses arguments, les condenser et les organiser. Il s'agit d'un acte langagier très formateur quand cette synthèse est élaborée collectivement. Ces moments de retour sur les apprentissages effectués ensemble n'entravent pas le déroulement du cours. Ils peuvent être pris en charge par un petit groupe pendant que le professeur met en activité le reste de la classe, pour être ensuite validés par le collectif. Une fois la synthèse acceptée par tous, les apprentissages sont efficaces.

Les murs collaboratifs ont montré durant cette crise tout leur intérêt. En éducation musicale, nous avons pris les devants. Nous devons maintenant rester à l'avant-garde de leur développement au profit des élèves.

Les quizz et QCM entraînent les élèves à mémoriser mais ne les font pas progresser sur leurs compétences à écrire.

Généralisons l'utilisation des ENT et murs collaboratifs une bonne fois pour toute, les événements nous ont montré que nous ne faisons pas fausse route dans ce domaine.

Généralisons également la pratique de l'écrit collectif, qu'il soit mené en classe ou à distance.

Les compétences des élèves à l'oral

Le développement des compétences des élèves en matières d'expression orale en période de confinement a pris forme principalement par le biais d'enregistrements audio ou vidéo.

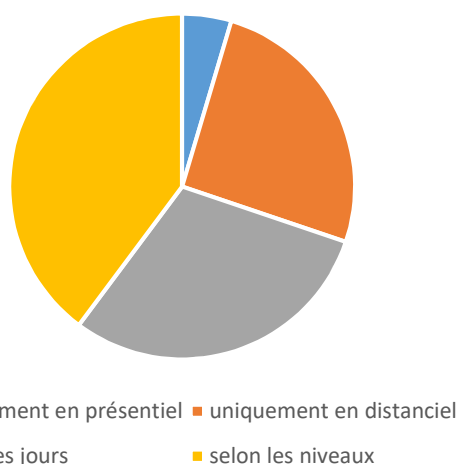
Commentaire :

Nous avons développé l'enregistrement des élèves en classe, voire à la maison. Cette pratique s'est complètement généralisée et individualisée. Chaque élève peut s'exprimer sur ce qu'il vient de réaliser pour en préciser les contours et les objectifs, chaque approche peut donc être prise en compte. L'enregistrement favorise nettement le développement de l'expression orale des élèves et leur permet de progresser par le biais d'une autoévaluation mécaniquement simple à opérer.

L'enregistrement est également à généraliser dans nos pratiques, en classe comme en distanciel.

P3 : construire, mettre en œuvre et animer des situations d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.

Les modalités de mise en situation



Commentaire :

Les professeurs ont brusquement été amenés à bouleverser les activités qu'ils avaient choisies et à inventer avec des outils numériques qu'ils maîtrisaient souvent de façon incomplète des situations dont les élèves pouvaient facilement s'emparer à distance de façon guidée et donc avec une part plus importante d'autonomie que d'habitude.

Des situations personnelles ont contraint certains d'entre eux à rester à distance jusqu'à la fin de l'année scolaire.

De plus et d'une façon massive, les enseignants ont dû sortir de leur champ de compétences pour prendre en charge des temps de vie au collège qui ne leur étaient pas habituellement dévolus.

Tout cela a débouché sur des situations très fluctuantes d'un établissement à l'autre et à des pratiques musicales souvent réduites, contraintes par les lieux et les consignes sanitaires et ne pouvant faire émerger une progressivité devenue impossible à maintenir dans de telles conditions.

Au regard des difficultés rencontrées, les questionnements pédagogiques fleurissent et portent principalement sur les points de préoccupation suivants :

- **L'articulation nécessaire entre les apprentissages collectifs et individuels, la place du travail personnel de l'élève.**
- **L'articulation nécessaire entre la production et la perception, la place de ces pratiques musicales tant en présentiel qu'en distanciel.**
- **L'utilisation des outils numériques à des fins pédagogiques pour que l'élève gagne en efficacité dans ses apprentissages.**
- **L'apport de ces nouvelles modalités de mises en situation sur la construction des compétences et sur l'évaluation.**
- **Les apports pédagogiques des nouvelles modalités de productions collectives à distance.**

Pratiques vocales

Elles ont été maintenues malgré tout par l'utilisation des enregistrements et les tutoriels envoyés par les professeurs.

Certains sites internet proposent des échauffements vocaux pré-conçus mais il est difficile de prendre en compte dans ce cas les pratiques réellement menées individuellement par les élèves.

Commentaires :

Les pratiques vocales se sont maintenues de façon plus individuelle. Certains élèves n'ont pas osé transmettre leurs productions, d'autres au contraire, très effacés en classe, se sont révélés à cette occasion.

Les concerts connectés se sont largement développés avec souvent de belles réussites et ont permis de rendre visible les travaux de productions qui restaient souvent auparavant confinées dans l'intimité des salles de classe.

La pratique vocale s'est largement enrichie de l'expérience menée durant le confinement mais les compétences sollicitées à distance sont très différentes voire entièrement complémentaires de celles mobilisées en présentiel lors de l'apprentissage d'un chant.

Il est donc important de revenir à des pratiques vocales collectives en présentiel, garantes d'échanges artistiques constructifs et de lien social.

Le projet musical nécessite immanquablement un travail collectif ancré en présentiel. Le travail en distanciel peut se définir alors comme un complément constructif et un soutien à la réussite des élèves. Il permet de développer des compétences transversales s'appuyant sur :

- **L'estime de soi, confiance.**
- **La concentration, l'application, l'implication.**
- **L'autoévaluation, la recherche d'une qualité vocale et artistique.**
- **La recherche d'équilibre sonore et d'usage dosé du son.**
- **L'écoute attentive de l'autre, la prise en compte de sa sensibilité.**
- **Le respect des codes et des droits de diffusion, la prise de responsabilité.**
- **Le respect d'un modèle proposé, l'aptitude à s'en éloigner.**

P4 : organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.

Les professeurs ont proposé une série d'activités que les élèves ont suivies de façon régulière au début du confinement puis de façon beaucoup plus perlée après les vacances de printemps.

Commentaire :

L'effritement du lien social observé en fin de confinement n'est aucunement de la responsabilité des professeurs.

Il questionne toutefois sur le mécanisme particulier qui permet à l'élève de s'impliquer dans son travail quel que soit le contexte vécu.

L'implication de l'élève dans ses apprentissages se formalise principalement en présentiel, au contact de ses pairs et du professeur.

Un travail en distanciel questionne plus sur la responsabilisation de l'élève, concept complémentaire cependant nécessaire pour garantir les apprentissages. L'articulation des deux pratiques est donc très enrichissante.

Un élève s'implique dans son travail si :

- Celui-ci correspond à ses besoins de formation.
- Le contenu proposé le rend curieux, le fait se questionner.
- Il est couplé à des mises en pratique cohérentes.
- Il est accompagné d'un regard bienveillant par son professeur.
- Il dispose une marge de liberté pour l'organiser selon ses clés de compréhension.

Ces conditions sont valables en présentiel comme en distanciel, en collectif comme en individuel.

P5 : évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

L'évaluation menée dans le cadre du confinement a été de fait uniquement formative. Les professeurs ont proposé des activités, parfois des autocorrectifs et ont aidé les élèves à les réaliser, parfois par étapes.

Commentaires :

Le peu de cas fait à l'approche par compétences dans certains établissements a été spontanément et clairement mis à jour. Faire semblant d'évaluer par compétences n'est de fait plus possible.

Le socle commun s'est même placé comme le seul garant de l'équité de traitement des élèves en distanciel. Mis au cœur de l'actualité par les modalités particulières d'obtention du DNB (avec la prise en compte du LSU), il gagne sa place prioritaire au centre des débats pédagogiques.

En éducation musicale, c'est la précision avec laquelle sont formalisées les compétences qui garantira la qualité et l'équité de l'évaluation, précision qui va de pair avec une mise en œuvre clairement articulée à l'observation de ces compétences.

Les indicateurs proposés en éducation musicale gagneront donc à être plus régulièrement sollicités pour guider les démarches des professeurs en ce sens.

La place de l'autoévaluation et son efficacité a été également largement éprouvée pour l'occasion et doit continuer à se généraliser en présentiel comme en distanciel.

Nous sommes sur la bonne route.